

## Les 7 bons comportements à adopter face au feu



**Aux abords des forêts :**  
n'allumez ni feu, ni barbecue.



**Ne jetez jamais vos mégots**  
en forêt ou par la fenêtre de votre voiture.



**Respectez**, si vous y êtes tenu, vos obligations légales de débroussaillage.



**Ne stockez pas vos combustibles**  
(bois, fuel, butane) contre votre maison.



Si vous êtes témoin d'un début d'incendie, **prévenez le 18, le 112 ou le 114** et essayez de **localiser le feu** avec précision.



**Confinez-vous, ne fuyez pas :**  
votre habitation est le meilleur abri.



**Ne réalisez pas de travaux** avec des matériels susceptibles de déclencher un feu (disqueuse, soudure...) les jours de fort risque d'incendie.